

Conseil d'établissement

Séance extraordinaire du mardi 28 septembre 2021 – 18h à 19h30

1. Présences et quorum

- Benoit Prud'Homme
- Caroline Sauvé
- Nadine Peterson
- Nathalie Bédard
- Stéphane Lacasse
- Catherine Labrie
- Caroline Bazin-Tassé
- France Paquette
- Suzy Laroche
- Lynne Séguin
- Marie-Hélène St-Cyr
- Marko Dakic
- Djama Ahmed
- Dramé Mohamed Yaguine
- Pierre Ménard
- Serge Lafortune
- Simon Beaudry
- Stéphanie Ayotte
- Vedrana Vulesevic Alijagic
- Caroline Bouchard
- Hélène Periers
- Isabelle Legault
- Louise Beauchamp
- Kimberley Jessome
- Luce Gaudet
- Michel Letang
- Dominique Gagnon
- Dominique Kenney
- Antoine Douville
- Kristin Marinacci
- Benoit Paquin
- V Poulin
- Alain Gauthier
- Carole Lalande
- Jean-Philippe Lavoie Morin
- Marie-Ève Léni
- Annie Montpetit
- Fanny Paquette
- Isabelle Gauvreau
- Julie Villeneuve
- Meriem Houanti
- Marie-Hélène St-Cyr
- Sacha Baharmand
- Alain Gauthier
- Marie-Hélène Arès
- Isabelle Banninger
- Adrien Binette
- Caroline Desrochers
- Marie-Helene Belisle
- Maxime St-Jacques

Présences à valider (j'y suis allée avec la liste des participants)

2. Consultation du CSSPO au sujet de la définition du bassin d'effectifs scolaire de la nouvelle école 041 et de l'École secondaire Mont-Bleu.

Présentation sur les bassins :

- L'intention est de parler de la redéfinition des bassins des écoles 041 et l'École secondaire Mont-Bleu.
- Il faut se limiter à la clientèle.
- Direction de l'école 041 : Catherine Dubuc, débute au mois de novembre
- Située dans le cœur du Plateau
- Capacité : 810 élèves

- Obligation de remplir les places disponibles avant d'ouvrir des nouvelles écoles
- Effective à compter de l'année scolaire 2022-2023 (à compter du 1^{er} juillet 2022)
- L'école 041 se trouve sur le boulevard du Plateau (cœur du Plateau), entre le boulevard de l'Amérique-Français et la rue du Prado
 - Écoles primaires visées: de l'Amérique-Française, du Marais, 036, des Deux-Ruisseaux, du Plateau et une partie de l'école St-Jean de Bosco
- Dans le plateau, en 2021, il y avait 1083 élèves dans le système public qui fréquentent une école secondaire du CSSPO.
- Dans le secteur du Plateau, la majorité des élèves fréquentent soit l'École secondaire Mont-Bleu (Voies, Programmes Sport-Études ou Art-Études, adaptation scolaire, classes spécialisées) et l'École secondaire de l'Île
- Critères pour établir un bassin de population
 - Respecter les capacités d'accueil :
 - Mont-Bleu : 1740 élèves
 - De l'Île : 1740 élèves
 - 041 : 810 élèves
 - Favoriser le transport actif
 - Distance maximale de marche = 2,5 km
 - Explique le choix des écoles qui sont associées pour le bassin de l'école 041
 - Pérennité de 5 ans
- Croissance annuelle de la population = 7% (moyenne) pour le secteur du Plateau, provient principalement des données démographiques de la ville de Gatineau. Secteur de Hull = 2% (moyenne) par année
- **Proposition :**
 - Diminuer le nombre d'élèves à l'École secondaire Mont-Bleu et de l'Île
 - **041 :**
 - L'école de l'Amérique-Française (à l'exception de ceux dans le bassin de Grande-Rivière)
 - 036
 - Des Deux-Ruisseaux
 - Du Marais (au nord du boulevard des Allumetières)
 - Se retrouve presque tous à distance de marche
 - **Pour Mont-Bleu :**
 - Maintien du programme Sport/Art-études
 - Rediriger l'école du Plateau et Saint-Jean-Bosco (portion du bassin Manoir des Trembles, incluant le secteur à l'est du Boulevard St-Raymond)
 - **Pour de l'Île :**
 - Maintien du programme d'éducation intermédiaire (PEI), élèves qui résident dans la partie ouest
 - Retrancher les élèves qui sont redirigés vers Mont-Bleu
- Prévisions du nombre d'élèves :

- Données qui passent sous la barre de 1740 élèves pour Mont-Bleu et de l'Île pour les 5 prochaines années
- À venir :
 - Deux nouvelles écoles primaires : 037 dans le secteur Aylmer et 038 dans le secteur du Plateau
 - Nouvelle demande d'école secondaire : 043 le secteur sud-est d'Aylmer (pas loin du secteur du Plateau), il y aura un impact sur les bassins de population.
 - **Les conseils d'établissement sont invités à transmettre leurs commentaires d'ici 1 mois.** (service.sost@csspo.gouv.qc.ca)

Échanges entre les participations (questions/commentaires) :

- Alain Gauthier (Mont-Bleu) :
 - Question : p.9 capacité d'accueil : d'où vient l'écart entre Mont-Bleu et de l'Île?
 - Réponse : L'écart entre les deux vient des recalculs du ministère. Le plan de match est d'évacuer les modulaires qui sont présentement à De l'Île
 - Question : Par le passé, on permettait aux élèves qui terminaient leur scolarité de terminer leur parcours à la même école. Est-ce qu'il y a une possibilité de permettre cela, sans avoir trop de problèmes avec les capacités, pour que les élèves qui sont en 5^e secondaire puissent rester à leur école d'attache ?
 - Réponse : Effectivement, on parle de mesure transitoire. Il faut regarder aussi la formation des cours (offre de cours viable). Selon la capacité, on va y aller avec les demandes de changement d'école. Ce qui se passe avec l'école 040 : pas de transition qui a été prévue pour les élèves de l'École secondaire Grande-Rivière. Il faudra regarder comment on peut offrir cette mesure transitoire. Il faut regarder le désir des élèves, l'offre de services dans l'école 041 pour qu'elle soit viable et les capacités. On ne ferme pas la porte à offrir des mesures transitoires. Il est possible aussi de gérer par demande de changements d'école. Sujet à réfléchir avant l'approbation du conseil d'administration.
- Mme Jessome :
 - Commentaires : C'est dommage pour les élèves du Plateau de ne pas avoir l'opportunité de bénéficier du transport actif et de ne pas pouvoir aller dans une nouvelle école de quartier. Préoccupation des élèves au nord de Pink. À garder en tête.
- Dominique Gagnon (Mont-Bleu) :
 - Question : Les élèves qui sont au Plateau et Manoir des Trembles seront envoyés à Asticou pour ensuite déménager à la nouvelle école secondaire Mont-Bleu. Il semble que c'est beaucoup de déménagement et de

changement pour eux. Ils vont aller dans une école qui va déménager. Est-ce possible, pour eux, d'avoir une transition pour l'an prochain (pour les élèves de 2^e à 5^e secondaire) et de rester à de l'Île ?

- Réponse : On prend en note le commentaire, mais il faut regarder le nombre d'élèves à déplacer, la courbe ainsi que de considérer l'offre de services. Mérite d'être réfléchi à nouveau.

- M. Lafortune :

- Question : Est-ce que la présentation de M. Prud'Homme sera disponible ?

- Réponse : La présentation de M. Prud'Homme sera disponible la semaine prochaine, après la rencontre d'information.

- Question : Est-ce qu'on a réfléchi de réduire les écarts entre de l'Île et Mont-Bleu en redéfinissant les bassins entre ces deux écoles ? Cela permettrait de s'assurer que les bassins soient un peu plus balancés et ne pas séparer Saint-Jean-Bosco.

- Réponse : Historiquement, Mont-Bleu a toujours accueilli plus d'élèves que de l'Île. Malgré les calculs reçus du ministère, on tient également compte de ce qu'on observe historiquement. On désire être prudent avec les calculs du ministère pour de l'Île. Cependant, on va analyser la séparation de Saint-Jean-de-Bosco.

- Mme Arès :

- Question : Le ministère souhaite que ce soit du transport actif, mais les parents amènent de plus en plus leurs enfants en auto. Est-ce que le CSSPO et le ministère ont pensé à la façon de favoriser le transport actif ?

- Réponse : Orientation qui est portée par notre CSS. Il existe plusieurs projets qui vivent au travers des écoles primaires et qu'on pourrait réinvestir. Toutefois, il s'agit d'éléments qui sont discutés avec la ville de Gatineau pour favoriser le transport actif. On va devoir avoir des mesures en place pour favoriser le tout.

- Question : En regardant les nouveaux bassins, il semble que le bassin de défavorisation va se trouver changé. À l'œil, en regardant les écoles primaires visées, on semble appauvrir le milieu de l'école secondaire Mont-Bleu. Est-ce qu'il y a eu un nouveau calcul d'indice de défavorisation avec le nouveau bassin ?

- Réponse : Aucun calcul n'est fait avant de voir la clientèle réelle (calcul ministériel). Cependant, les indices peuvent ou risquent de changer avec les nouveaux bassins

- Souhait : Que le CSSPO se penche sur les besoins et le fait que l'école secondaire Mont-Bleu risque de s'appauvrir.

- Réponse : Si l'indice vient à changer, le CSSPO va s'assurer de fournir les ressources nécessaires.

- Mme Fanny Paquette :

- Question : En lien avec les prévisions du nombre d'élèves, les mesures d'aide semblent absentes à l'École secondaire de l'Île. Est-ce qu'ils vont

se retrouver concentrés à l'École secondaire Mont-Bleu ? Avec une clientèle défavorisée, le nombre d'élèves dans ces regroupements pourraient être à la hausse pour Mont-Bleu (regroupements de mesures d'aide).

- Réponse : Prévoir la croissance d'une clientèle spécifique est un peu plus difficile. Les offres dans les écoles ne sont pas nécessairement les mêmes parce qu'ils ont différentes appellations. On peut penser que la clientèle d'adaptation scolaire va diminuer un peu quand même puisque la clientèle de Mont-Bleu va diminuer.
- M. Yaguine (de l'Île):
 - Question : Est-ce qu'on ne peut pas donner la liberté de choix aux parents (premier arrivé / premier servi) pour peupler l'école 041? Ou encore, est-ce possible de remplir l'école 041 de façon progressive ?
 - Réponse : La liberté de choix est difficile pour l'offre de services (avec les préalables au niveau collégial). En laissant la liberté de choix, on ne pourra pas nécessairement offrir toutes les possibilités nécessaires. Il faut trouver un équilibre en créant des bassins. On va regarder les mesures de transition qu'il pourrait être possible de mettre en place.
- M. Kenney (du Plateau) :
 - Commentaires : Il faut tracer une ligne à quelque part. Dans le contexte présent, ma préoccupation, c'est le contexte socio-économique. Si l'école est trop favorisée, les budgets pour les élèves en difficulté ne suivent pas toujours. Il serait peut-être préférable de favoriser la mixité.
 - Réponse : Présentement, à l'école 041, il n'y a pas d'offres particulières (pour l'instant). En restant près de la capacité d'accueil, on reste assez limité pour se donner une vocation avec la population qui est trop proche de la capacité d'accueil.
- Mme Marie-Hélène Bélisle (Mont-Bleu) :
 - Question : Ne serait-il pas possible d'enlever les bassins, dans le futur, et que les élèves puissent choisir l'école de leur choix ? Le système de bassins crée souvent des mécontents et c'est toujours à refaire. Dans certaines régions du Québec, les écoles offrent leurs services et les élèves n'ont qu'à faire un choix.
 - Réponse : Au CSSPO, on privilégie « l'école de quartier » pour favoriser l'appartenance. De plus, il y a un enjeu en ce qui a trait au transport. Pour le moment, nous ne sommes pas dans cette vision-là, mais on prend en note et nous allons aller voir ce qui se fait dans ces régions.
- M. Ménard :

- Question : Est-ce qu'on a tenu compte dans les projections et les nouvelles répartitions de la popularité croissante des sports-études ainsi que la demande ?
 - Réponse : D'ici 2025, l'École secondaire Mont-Bleu et de l'Île ne seront pas à pleine capacité. On pourra regarder un peu plus tard, la porte n'est pas fermée. Pour l'instant, on regarde surtout la clientèle globale.

Demande du CSSPO :

Retourner en CÉ et donner nos recommandations avant le 28 octobre prochain. Il est possible pour la direction de poser nos questions par courriel.

(service.sost@csspo.gouv.qc.ca)

3. Levée de la séance à 19h25